



Session des 6 et 7 février 2017

BP 2017

Intervention de Jocelyne MARTIN - Culture

Monsieur le Président, chers(ères) collègues

Nous accompagnons les politiques éducatives et les territoires dans leurs politiques culturelles. Je souhaite revenir sur certains points.

L'accès à la culture des collégiens et des publics éloignés doit être facilité non pas en proposant simplement une offre catalogue mais en renforçant la construction de projets culturels en relation avec chacun des territoires. Cette démarche ne peut qu'être qu'un plus pour développer un réel projet culturel adapté aux spécificités de chaque territoire. C'est l'axe pris avec le dispositif CLEA (Contrats locaux d'éducation artistique) déployés à titre expérimental sur les territoires du Segréen et du Baugeois. Quelles raisons à amener à choisir ces deux seuls secteurs jusqu'à ce jour ?

Alors que l'évidence est là, cette démarche de construction s'appuyant de façon forte sur les partenariats locaux et « collant » au territoire est à poursuivre, à renforcer, à élargir à l'ensemble des territoires.

Il faut aller plus loin. Est-ce que d'autres territoires ont été sollicités pour engager des projets allant dans le même sens ? A quand la généralisation ? Quelles modalités, comptez vous mettre en place pour poursuivre en ce sens ? Engageons la réflexion dans une démarche partenariale avec chaque nouvelle EPCI pour généraliser ce dispositif.

Autre point, les actions éducatives et culturelles en direction de la jeunesse qui s'appuient sur plusieurs dispositifs et qui restent aujourd'hui éparpillées. Remettons à plat notre politique éducative. Donnons-lui un sens plus fort et plus lisible. Travaillons collectivement en inter-commission, commission éducation, routes, transports d'un côté, commission attractivité et accompagnement des territoires de l'autre, pour mettre à plat notre politique éducative et construire un réel projet éducatif global.

Je vous remercie.